

SOMMAIRE

Le premier chapitre indique les principales recommandations de la Commission hydroélectrique de Québec. Ces recommandations sont basées sur les prévisions à l'effet que l'énergie électrique, au Canada, connaîtra le plus haut taux d'accroissement de toutes les formes d'énergie d'ici 1980.

La Commission croit en la nécessité d'un Institut d'Énergie Électrique pour faciliter le développement de l'industrie électrique canadienne et recommande:

- 1) la participation du Gouvernement Fédéral dans sa réalisation
- 2) des subventions à ses programmes de recherches

La Commission suggère que les problèmes de recherches les plus prometteurs pour la construction des nouvelles centrales doivent porter non seulement sur les domaines conventionnels, comme l'hydraulique (le Canada possède d'ailleurs déjà de nombreux laboratoires dans ce domaine), ou les centrales thermiques nucléaires et conventionnelles, mais aussi sur le surrégénérateur.

La Commission considère de plus que la thermofusion est un projet de recherche à plus long terme.